



Action à mener pour reconnaissance faute médicale : Décès

Par **boeselager**, le **27/05/2018** à **17:12**

Bonjour à tous
Je souhaite avant tout préciser ici que vos réponse, j'en suis certain, m'apporteront l'aide dont j'ai besoin. (C'est une épreuve des plus difficiles que mon épouse, sa maman et moi-même traversons)
Mais de grâce, permettez-moi de vous demander de ne répondre que si vous n'êtes certains à 100 % de la démarche à accomplir.
Mes questions avant de vous expliquer le cas :
Quelle action ma belle-mère devrait-elle mener afin d'obtenir des réponses aux nombreuses questions qu'elle se pose quant à la prise en charge de son mari et aux réelles raisons de sa mort.
Quelle communication doit-on avoir avec le Directeur de l'hôpital...nous aimerions éviter un recours en justice...
Ma belle-mère attend qu'ils reconnaissent leur(s) faute(s)
Comment procéder maintenant SVP ?
Envisager une procédure « à l'amiable » (le terme est si mal adapté) ?
car je crains qu'une action en justice ou même intermédiaire les Braque et que nous n'obtenions RIEN. J'entends par là : un Mea-culpa et une indemnité financière pour ma belle-mère (qu'elle n'attend pas évidemment : c'est son mari qu'elle souhaite et rien d'autre mais c'est impossible malheureusement). Il pouvait vivre encore quelques années 2, 3 peut être même plus.
En vous remerciant
Je ne vais pas donner trop de détails dans un 1 er temps (ça serait bcp trop long) mais je peux bien évidemment si vous le souhaitez-vous les communiquer ultérieurement.
Voilà maintenant 2 semaines quasiment que mon Beau père est décédé, à l'Age de 72 ans, dans une clinique (privée du Nord de la France)
Je souhaite être le plus transparent possible : vous décrire déjà le "terrain" très délicat relatif à l'état de santé de mon beau père. Il avait des problèmes mais était loin d'être condamné ...lisez bien jusqu' au bout
Un M. qui avait des problèmes cardiovasculaires. Des artères en mauvais état (alors qu'il ne buvait pas et ne fumait pas). Il y a de toute évidence un terrain délicat qui diminue les chances de guérison rapide
En tout début d'année 2018 : il se blesse au pied droit, avec plaie superficielle)
Comme depuis de nombreuses années, il met bcp de temps à cicatriser. La

cause : mauvais vascularisation de sa jambe car les artères sont en mauvais état
pansement changé tous les jours par une infirmière à domicile...et on attend (son médecin traitant, son cardiologue...) puis en Mars dernier il subit une opération planifiée depuis qq semaines pour pose d'un stent au niveau de sa jambe droite (il avait eu le même type d'intervention, sur son autre jambe : il y a 5 ans) mais cette fois ci, l'opération s'est avérée plus compliquée : le chirurgien a eu du mal à poser le Stent " il a du coup dû passer par le mollet ". Cette pose de stent devrait améliorer la vascularisation de sa jambe et donc de cette plaie qui devrait donc enfin commencer à se cicatriser. Il rentre à la maison et l'infirmière libérale passe tous les jours lui faire son pansement au niveau de la plaie au pied. les jours passent la plaie semble avoir une plus belle apparence ...mais mon beau père a mal à la jambe une pose de stent peut générer de fortes douleurs. il est suivi par son médecin traitant (médocs anti douleurs...) et puis un jour, l'infirmière libérale trouve que la plaie n'est pas belle elle invite mes beaux-parents à revoir leur médecin traitant. Ce dernier contacte le cardiologue (à la clinique) qui décide de prendre mon beau père en RDV le lendemain. C'est un Jeudi (la terrible Hospitalisation va durer une 15 aine de jours jusqu'à un Vendredi) mon beau-père arrive à l'hôpital (en Taxi) : il marche à l'aide d'une canne mais marche très bien n'pas de chance : il se blesse en sortant du taxi avec sa canne qui vient tomber sur sa plaie, provoquant une hémorragie. (Du sang partout parking, hôpital.) ils le prennent en charge ; lui font un pansement le Cardiologue le voit ... contrôle si le Stent joue bien son rôle ; tout est ok il est donc transféré dans un service de Cardiologie ; son pansement est changé tous les 2 jours (et non tous les jours comme c'était le cas à la maison). Les jours passent et le Jeudi qui suit : nous faisons part d'une remarque aux infirmières, ça ne sent pas bon du tout dans la chambre . (c'est la plaie qui sent très très fort)... le vendredi arrive et le cardiologue fait savoir à mon Beau-père qu'il pourra sortir le lendemain Samedi et que les soins continueront d'être assurés à la maison (chgt du pansement) . Samedi Matin : une infirmière change le pansement avant de laisser sortir mon Beau père mais ... elle trouve que la plaie n'est pas belle du tout. L'avis d'un chirurgien vasculaire est demandé (à une autre service " traumatologie") et là bien évidemment ce chirurgien récupère "un dossier compliqué" et bloque la sortie. On commence à ne plus rien comprendre : il devait sortir, ne sort plus, un chambre qui empeste... nje décide d'aller les rencontrer et demande à parler au Chirurgien : il n'est pas là non m'explique qu'il va gratter, nettoyer la plaie Lundi pour voir nje leur demande p'koi ne le faites-vous pas ce week end ?? Ça botte en touchet on me rassure en me disant qu'ils peuvent attendre Lundi nje leur dit clairement : attention, on se dirige vers une amputation voire même pire !! Lundi arrive le chirurgien vasculaire, gratte la plaie et verdict : on doit amputer (le pied voire meme plus) ils nous annoncent le lundi ap midi et souhaite une réponse sur le champ. Ma belle-famille est sous le choc...Le chirurgien décide de revenir le lendemain pour connaître la décision du patient. le lendemain : Le chirurgien a un autre discours : il se laisse jusqu'au vendredi (3-4 jours de plus !! Alors que le patient est de plus en plus mal ...) pour voir si son intervention a fait en sorte que la plaie se revascularise de nouveau... mais il n'y croit pas trop et nous le fait savoir. Mais à partir de Mardi l'état de santé de mon beau père se dégrade à une vitesse folle... il est dans un chambre avec aucun appareil de branché la prise de t° et tension et autres contrôles est faite toutes les 2 ou 4 heures il est abandonnée au fond d'un couloir il monte à 41 ° le mercredi (ou jeudi) et on nous dit non c'était à peine 39 car il était à côté d'un radiateur. Des prises de sang ont été effectuées mais on ne nous dit pas grand-chose : infection ...tantôt on nous dit oui tantôt on nous dit non il y a d'autres éléments «choquants, louches ...» qui m'amènent à penser qu'ils ont failli. Par un manque de compétences, par des manquements de plusieurs intervenants, par des mensonges... Au point que mon Beau-père, ce Vendredi où il devait être opéré... et bien il nous a quittés. Devant nous... ils ont osé nous dire qu'il se laissait aller... il glissait, (en gros « voulait en finir ») il ne mangeait plus depuis 2 jours (il n'arrivait même pas à déglutir... et ces idiots ont quand même persister à lui

donner des médicaments sous forme de comprimés... !!)rn rn Ils ont osé dire : il est grabataire (il ne l'était pas en entrant chez eux !!!)rn rn Que ses artères étaient bien abimées rn rn rn Mon avis : ils se couvrent avec le fait que l'état de santé de mon Beau père était délicat pour supporter une opération pareille : nous en sommes conscientsrn Il avait déjà du mal à cicatriser avec une simple plaie ...rn Et personnellement : je craignais qu'il ne supporte pas l'opération (que son cœur ne résiste pas)rn rn Le chirurgien qui a récupéré ce patient : je pense qu'il est de bonne foi au tout début de son intervention et le patient est encore bien conscient, mangeet un peu faible rn rn Lorsqu'il parle d'amputation : il y croit rn rn Mais l'état de santé du patient se dégrade dès le lendemain ... et le chirurgien prendrait il le risque d'opérer un patient aussi faible au risque de le perdre sur la table d'opération ?? rn rn Peut-être sait-il déjà qu'il y a eu qq chose de « pas clair » la semaine précédente au service cardio. Et il décide de laisser trainer ...bien conscient de ce qu'il va se passer fatalement.rn Je pense à une septicémie... mais ils vont bien se garder de le reconnaître.rn rn Cette semaine précédente : au service cardiologie rn rn Cette plaie qui empeste la chambre... le jeudi et Le cardiologue qui décide malgré tout de faire sortir le samedi.rn rn Cette première semaine au service cardiologie : pourquoi n'avoir changé le pansement que tous les 2 jours, quel suivi ?rn rn Pourquoi ce Cardilogue (qui l'a pris en charge lors de son admission) lui a indiqué qu'il pouvait sortir (un samedi, 8 jours après son entrée)...et que le jour même on lui annonce le contraire. Ce cardiologue qui partait en congés pendant une 10 aine de jours

Par **amajuris**, le **27/05/2018 à 17:48**

bonjour,rn je pense que vous n'obtiendrez rien sans une procédure judiciaire.rn seule une expertise médicale pourra déterminer une éventuelle responsabilité des médecins.rn je vous conseille de consulter un avocat spécialisé en droit de la santé.rn salutations

Par **CarolineDenambride**, le **05/06/2018 à 16:33**

Bonjour, rn rn J'ai lu attentivement l'ensemble de vos explications. rn rn Seuls deux choix s'offrent à vous : rn rn - soit vous obtenez des professionnels de santé qu'ils "reconnaissent" leur responsabilité ou à tout le moins qu'ils acceptent de faire une déclaration de sinistre auprès de leur assureur et alors une issue amiable est envisageable via cet assureur, rn rn - soit une telle solution amiable est inenvisageable ou refusée par l'assureur qui nie toute responsabilité de ses assurés et alors il sera indispensable de saisir le Tribunal aux fins de demande d'expertise judiciaire visant à trancher les éventuelles responsabilités et fixer les préjudices et indemnisations afférentes. rn rn Très cordialement, rn rn Caroline DENAMBRIDE rn Avocate